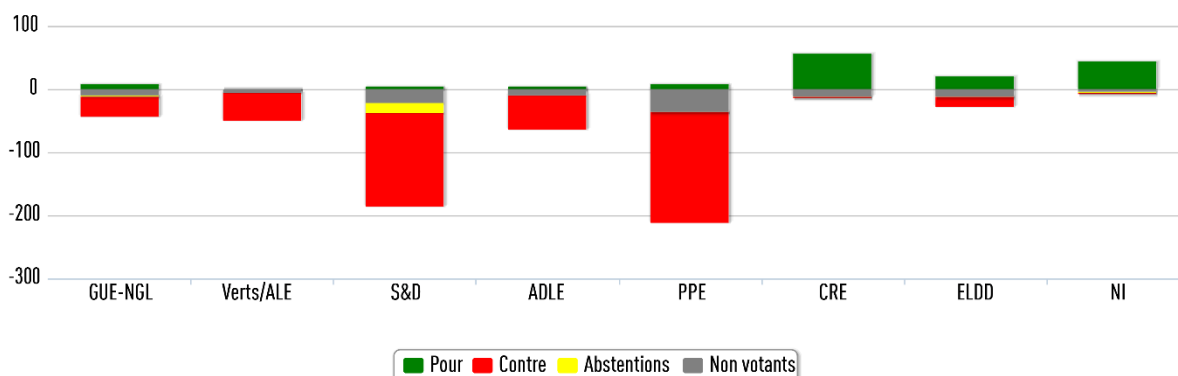


## L'UE devrait-elle s'opposer à l'instauration de normes minimales pour la mise en œuvre des garanties pour la jeunesse ?

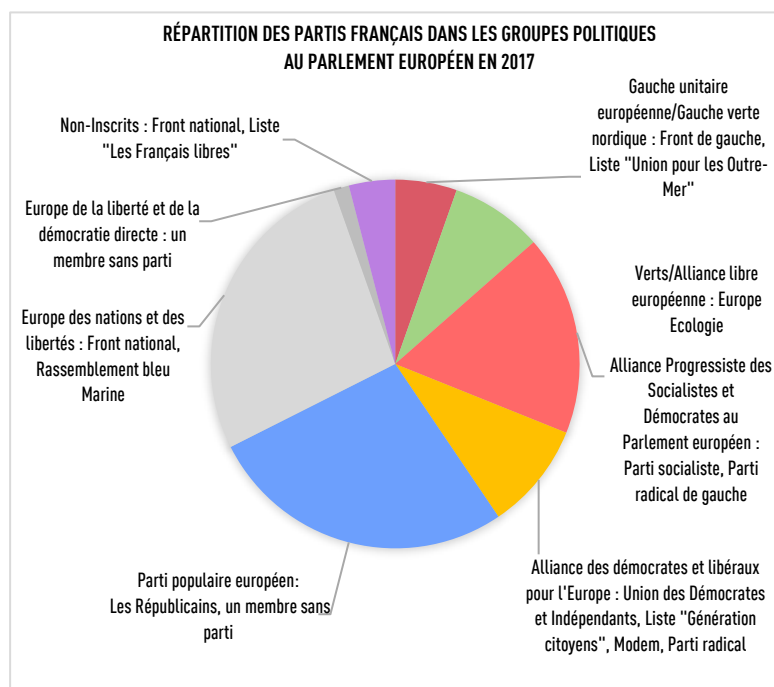
Le vote des parlementaires européens élus en France



La politique sociale relève généralement de la compétence des États membres de l'Union européenne. Toutefois, à certaines occasions, la Commission a essayé d'établir des cadres communs en matière de normes sociales et du travail dans l'UE.

Une résolution approuvée par le Parlement européen a ainsi appelé la Commission à proposer un cadre juridique européen comprenant des normes minimales contraignantes pour la mise en œuvre des garanties pour la jeunesse, y compris en ce qui concerne la qualité de l'apprentissage, des salaires décents pour les jeunes et l'accès aux services publics de l'emploi.

Le groupe CRE, conservateur et critique à l'égard des institutions européennes, était opposé à cette proposition et a déposé un amendement visant à supprimer la phrase correspondante. Finalement, la majorité des députés a soutenu l'appel à la mise en place d'un cadre européen dans ce domaine, à l'exception des parlementaires CRE, ENL et d'une partie des députés ELDD qui ont voté en faveur de l'amendement.



La plupart des députés français de la circonscription Sud-Ouest ont rejeté cet amendement et soutenu la mise en place d'un nouveau cadre juridique. Si tous les membres présents des Républicains, du Parti socialiste, du Mouvement Démocrate, des Verts et du Front de gauche se sont opposés à l'amendement, les députés du Front national sont restés fidèles à leur position et voté contre l'introduction de normes minimales européennes en matière de garanties pour la jeunesse. Ainsi, sur les dix élus de la circonscription, seuls Joëlle Mélin, Louis Alliot et Édouard Ferrand ont soutenu la proposition.

## L'UE devrait-elle s'opposer à l'instauration de normes minimales pour la mise en œuvre des garanties pour la jeunesse ?

Le vote des parlementaires européens du Sud-Ouest\*.

### Pour

Louis ALIOT



Front national

ENL

Edouard FERRAND



Front national

ENL

Joëlle MÉLIN



Front national

ENL

### Contre

Jean-Luc MÉLENCHON



Front de Gauche

GUE/NGL

Robert ROCHEFORT



Mouvement Démocrate

ADLE

Franck PROUST



Les Républicains

PPE

José BOVÉ



Europe Écologie

Verts/ALE

Virginie ROZIÈRE



Parti radical de gauche

S&D

### Absent

Michèle ALLIOT-MARIE



Les Républicains

PPE

Eric ANDRIEU



Parti socialiste

S&D